



Parc national des Pyrénées

Compte-rendu du groupe charte tourisme durable 08 février 2010 à Bagnères de Bigorre

Etaient présents

Roland Castells - Maire de Bagnères de Bigorre
Jacques Brune - Maire de Beaudéan, Président d'HPTE
Elisabeth Médard - Maire d'Etsaut
Michel Aubry - Maire de Caunterets
Jean-Louis Carrassoumet - Conseiller municipal de Lees-Athas
Pierre Torrente - Directeur du centre de recherche tourisme et développement durable
Université de Toulouse
Olivier Bessy - CNRS/UPPA Université de Pau
Julien Lellisé - DRT Midi-Pyrénées
Michel Rouffet - ODIT
Cyril Crampe - DDT
Guillaume Barranco - Conseil général des Pyrénées-Atlantiques - Mission Pêche
Delphine Pambrun - Conseil général des Hautes-Pyrénées
Francine Cassagne - Agence Régionale pour l'Environnement de Midi-Pyrénées
Jean-Pierre Lafon-Manescau - HPTE
Jacques Ducos - Président de la Fédération départementale de Pêche et de Pisciculture des Hautes-Pyrénées
Noël Abad - Fédération départementale de Pêche et de Pisciculture des Hautes-Pyrénées
Marc Lubin - Compagnie des guides de haute montagne
Roland Petit - Fédération Pyrénéenne des Accompagnateurs en Montagne
Jean-Louis Lalanne - Fédération Française du Vol Libre
Alain Chazal - Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade
Francis Benoît-Cattin - Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade
Michel Busvelle - Fédération Française de la Randonnée Pédestre
André Berrotte - Fédération Française de la Randonnée Pédestre
Jacqueline Ara - Club Alpin Français
Pierre-Jean Pradalier - Association des gardiens de refuge des Pyrénées
Benoît Morel - Béarn Initiatives Environnement
Bruno Guitton - Directeur espace nordique du Somport

Lionel Mata - Directeur Office de tourisme Gèdre Gavarnie
Marie Toureil - Chargée de mission Pôle touristique Luz
Vanina Mallaroni - Chargée de mission Pôle touristique Cauterets
Sylvain Lanne - Chargé de mission Pôle touristique Azun
Clémentine Bruzeau - Chef de projet Pays des vallées des Gaves
Orange Raveleau - Chargée de mission tourisme Pays des vallées des Gaves
Laetitia Brusaud - Chargée de mission culture et tourisme Pays des Nestes
Marie Hervieu - Parc national des Pyrénées
Audrey Buttifant - Parc national des Pyrénées
Jean Burre - Parc national des Pyrénées
Franck Mabrut - Parc national des Pyrénées
Yannick Bielle - Parc national des Pyrénées
Christian Plisson Parc national des Pyrénées

Etaient excusés

François Maitia - Conseiller régional Aquitaine
Comité régional du Tourisme Aquitaine
Jean-Paul Cournet - Comité départemental handisport des Hautes-Pyrénées
Elisabeth Lopez - CPIE Bagnères de Bigorre

Les points à l'ordre du jour sont les suivants :

- Validation du compte rendu de la réunion du 8 décembre 2009 ;
- Présentation des éléments de réflexion et de méthode sur le tourisme durable ;
- Présentation des pôles touristiques ;
- Définition conjointe des premiers axes de la charte en matière de tourisme durable.

La séance est ouverte par Monsieur Castells.

Le compte-rendu de la réunion du 08 décembre est validé.

Pierre Torrente, Directeur du centre de recherche tourisme et développement durable Université de Toulouse présente les éléments de réflexion et de méthode sur le tourisme durable afin que chacun s'accorde sur la définition du tourisme durable.

Les conclusions et les éléments que le groupe s'accorde à retenir sont les suivantes :

- Les problématiques du développement durable ont un impact fort sur le tourisme dans l'ensemble de ses aspects (transports, sites, bâtiments...) y compris auprès d'une demande croissante de la clientèle pour un tourisme durable.
- Le tourisme durable doit avoir un effet d'attractivité du territoire du Parc national des Pyrénées pour les touristes français et étrangers.
- Le tourisme français est très significativement accompagné par des subventions publiques, or celles-ci seront de plus en plus accordées aux projets dont le caractère durable pourra être démontré.
- Le tourisme revêt, vis-à-vis du développement durable, un volet social fort : tourisme solidaire, accessibilité,...
- Le tourisme peut constituer un outil pédagogique fort pour la diffusion du développement durable (aménagement des sites, animateurs et accompagnateurs qui participent à la sensibilisation à l'environnement, exemplarité des hébergements touristiques...
- Le tourisme durable doit permettre un développement harmonieux du territoire et des populations du Parc national des Pyrénées.

La présentation n'a pas suscité de remarques particulières.

Delphine Pambrun, chargée de mission au Conseil Général des Hautes-Pyrénées a ensuite présenté la politique des pôles touristiques du département des Hautes-Pyrénées. L'objectif est d'entrevoir les complémentarités entre cette procédure et le projet de charte.

Dans le cadre général de la convention interrégionale de massif des Pyrénées 2007-2013 et plus particulièrement dans la convention d'application « Recherche d'un équilibre durable de l'offre touristique pyrénéenne » (signée entre l'Etat, les Régions et les Conseils généraux du massif) les enjeux majeurs étaient : « la prise en compte et la mise en valeur de l'environnement et du patrimoine culturel dans l'offre touristique constituent un enjeu majeur pour faire des Pyrénées une destination exemplaire qui se démarque de la concurrence. Le programme interrégional en faveur de l'économie touristique s'inscrira résolument dans une démarche volontariste de développement durable ».

Ces enjeux se déclinent en 3 mesures dont les pôles touristiques qui intéressent plus particulièrement notre groupe de travail.

Les objectifs des pôles touristiques sont les suivants :

- Organiser et professionnaliser les acteurs touristiques du pôle ;
- Structurer et moderniser l'offre autour de produits et de services de qualité à partir des activités dominantes (sports d'hiver, thermalisme, thermoludisme, activités de pleine nature, tourisme patrimonial ...), dans un souci permanent de répondre aux attentes de la demande et dans une perspective de développement durable ;
- Diversifier l'offre, dans l'optique d'allonger la durée moyenne des séjours et de favoriser la fréquentation durant toutes les saisons.

Puis Marie Hervieu a présenté un tableau reprenant les grands thématiques du Grenelle de l'environnement et leur déclinaison en matière de tourisme durable. Le tourisme s'inscrit dans quasi toutes les thématiques du Grenelle :

- Biodiversité
- Eau
- Transports
- Changements climatiques
- Urbanisme, aménagements du territoire, trames vertes et bleues
- Efficacité énergétique des bâtiments, énergies renouvelables
- Déchets
- Agriculture raisonnée

Un tableau présentant ces thématiques du Grenelle et leur déclinaison en matière de tourisme durable a été présenté (tableau 1 ci-joint).

Il a été proposé de remplir collectivement ce tableau en inscrivant des orientations de travail à mettre en œuvre en matière de tourisme durable.

A partir des échanges et des propositions faites en séance, le parc national a rédigé une première synthèse organisée en finalités, objectifs stratégiques et opérationnels (tableau 2 ci-joint). Cette synthèse devra être validée lors de la réunion 3 et les mesures/actions qui en découlent devront être définies conjointement lors de cette séance.

La prochaine réunion est fixée au 30 avril 2010 au siège du parc national à Tarbes.